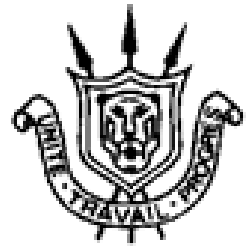




CTB



RAPPORT ANNUEL 2011

PROJET FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANT(E)S (FIE)

ABRÉVIATIONS	3
1 FICHE PROJET.....	4
2 RÉSUMÉ.....	5
2.1 APERÇU DE L'INTERVENTION	5
2.2 POINTS SAILLANTS.....	5
2.3 RISQUES CLE	6
2.4 LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS CLE	6
3 ANALYSE DE L'INTERVENTION.....	7
3.1 CONTEXTE	7
3.1.1 <i>Evolution du contexte</i>	7
3.1.2 <i>Ancrage institutionnel</i>	8
3.1.3 <i>Modalités d'exécution</i>	8
3.1.4 <i>Dynamique « Harmo »</i>	9
3.2 OBJECTIF SPECIFIQUE	11
3.2.1 <i>Indicateurs</i>	11
3.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	13
3.2.3 <i>Risques et hypothèses</i>	15
3.2.4 <i>Critères de qualité</i>	15
3.2.5 <i>Impact potentiel</i>	16
3.2.6 <i>Recommandations</i>	16
3.3 RESULTAT 1.....	18
3.3.1 <i>Indicateurs</i>	18
3.3.2 <i>Bilan activités</i>	18
3.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	18
3.3.4 <i>Risques et hypothèses</i>	19
3.3.5 <i>Critères de qualité</i>	20
3.3.6 <i>Exécution budgétaire</i>	20
3.3.7 <i>Recommandations</i>	20
4 THÈMES TRANSVERSAUX.....	29
4.1 GENRE	29
4.2 ENVIRONNEMENT.....	29
5 DÉCISIONS PRISES PAR LA SMCL & SUIVI.....	32
6 LEÇONS APPRISSES	33
7 ANNEXES.....	34
7.1 CADRE LOGIQUE.....	34
7.2 ACTIVITES M&E.....	34
7.3 RAPPORT "BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M)".....	34
7.4 BENEFICIAIRES	34
7.5 PLANIFICATION OPERATIONNELLE Q1-2012.....	34

Abréviations

BEPEB	Bureau d'Etudes des Programmes de l'Enseignement de Base
BEPES	Bureau d'Etudes des Programmes de l'Enseignement Secondaire
BER	Bureau de l'Education Rural
CTB	Coopération Technique Belge
DELCO	Délégué à la cogestion
DGBP	Direction Générale des Bureaux Pédagogiques
DPC	Développement Professionnel Continu
EN	Ecole Normale
ENS	Ecole Normale Supérieure
FP	Filière Pédagogique
FPSE	Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
GT	Groupe Technique
IPA	Institut de Pédagogie Appliquée
IRES	Inspection Régional de l'Enseignement Secondaire
LP	Lycée Pédagogique
MEB(SEMFPA)	Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation
M&E	Monitoring and Evaluation
N4	Ecole Normale
PSDEF	Plan Sectoriel de l'Education et de la Formation
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
TDR	Termes De Référence
UGP	Unité de Gestion du Projet

1 Fiche projet

Nom Project	Formation Initiale des Enseignant(e)s de l'enseignement fondamental (FIE)
Code Projet	BDI 09 057 11
Zone d'intervention	Burundi
Budget	7 000 000 EUR
Personnes clés	<ul style="list-style-type: none"> - DGBP : à nommer - M. Pascal Mukene, directeur d'intervention - M. Gert Janssens, délégué à la cogestion
Instance Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation - Bureau d'Etudes des Programmes de l'Enseignement Secondaire
Date Convention de mise en œuvre	11 août 2011
Durée (mois)	60 mois
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves-maîtres des lycées pédagogiques et de la formation pédagogique (écoles normales) - Les formateurs des enseignants - Les formateurs des formateurs - Fonctionnaires du MEBSEMFPFA au niveau national - Fonctionnaires des Bureaux Pédagogiques - Inspecteurs, Directeurs des LP/EN, préfets d'études, gestionnaires
Objectif Global	Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement au Burundi
Objectif Spécifique	Les compétences professionnelles des enseignant(e)s futurs de l'enseignement fondamental sont améliorées à travers le renforcement du système de formation initiale à partir de 2015.
Résultats attendus	- Le ministère de l'éducation a instauré un cadre institutionnel et financier de la réforme de la formation initiale des enseignants.
	- 4 centres de formation sont réhabilités et entretenus en tenant compte des principes de bonne gestion environnemental et leur capacité d'accueil correspond aux besoins actuels et aux projections convenues entre le bailleur et le partenaire.
	- Les ressources pédagogiques des disciplines de mathématiques, kirundi, français et psychopédagogie sont disponibles et accessibles (aux enseignants et élèves-maîtres) dans tous les centres de formation.
	- Les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre de la formation initiale des enseignants sont compétentes.

2 Résumé

2.1 Aperçu de l'intervention

Logique d'intervention	Efficienc	Efficacité	Durabilité
Objectif Spécifique	--	--	--
Résultat 1	--	--	--
Résultat 2	--	--	--
Résultat 3	--	--	--
Résultat 4	--	--	--

Il est encore trop tôt pour évaluer ces aspects.

Budget	Dépense par année	Dépenses totales année N (31/12/2011)	Solde budget	Taux d'exécution
7 000 000 €	119 420,59 €	119 420,59 €	6 880 579,41 €	2 %

2.2 Points saillants

Le projet 'Formation Initiale des Enseignant(e)s de l'Enseignement Fondamental' répond aux défis posés par une formation initiale des enseignants de qualité en tenant compte des orientations récentes que le gouvernement burundais a fixé pour transformer progressivement son système éducatif et répondre aux grands défis d'une Education pour Tous. Au regard de l'Ecole Fondamentale, beaucoup de questions demeurent sans réponse pour le moment concernant la matérialisation de cette réforme.

La détermination des programmes de formation des élèves dans l'école fondamentale (les profils de sortie) constitue **un préalable** à une formation pertinente des enseignants. Le(s) profil(s) des enseignants de l'école fondamentale est/sont encore à définir.

Les faiblesses de la formation initiale et continue nécessitent une vision à long terme et durable. Le point de départ crucial serait un/des profil(s) de compétences et un cadre global (unique) pour la formation initiale et continue, puis la conception des modules de formation unique (pour la formation initiale et continue) et des mécanismes/structures de formation flexibles et adaptés aux conditions locales.

Il faudrait mobiliser le MEBSEMFPFA et les PTF sur la conception d'un cadre général.

2.3 Risques clés

Le projet est très ambitieux : il vise un maximum de bénéficiaires (les élèves-maîtres dans les LP et EN), les formateurs de formateurs, les encadreurs des services centraux, l'approvisionnement généralisé en supports pédagogiques, ainsi que le volet infrastructures. En plus, on envisage de renforcer la relation entre la formation initiale et la formation continue. Une priorisation sera nécessaire autant qu'une réflexion sur la généralisation de la réhabilitation des infrastructures.

Il sera important de présenter le scénario à la SMCL et d'obtenir des directives/orientations politiques pour le(s) scénario(s). Si non, le projet n'arriverait pas à définir les stratégies et les TDR pour mobiliser l'expertise externe et nationale. Un manque d'orientations stratégiques validées aura des répercussions pour la rédaction des dossiers d'appel d'offres, l'attribution des marchés et le commencement des activités.

2.4 Leçons apprises et recommandations clés

- Déterminer et expliciter les programmes de formation des élèves dans l'école fondamentale (**les profils de sortie**).
- **Valider** (ou le cas échéant modifier) **les orientations et le scénario** proposées par le projet.
- Bien **délimiter les domaines d'intervention** et déterminer les activités (afin d'éviter des chevauchements et créer des synergies).
- Renforcer les systèmes/structures (sous-) nationaux plutôt que créer des systèmes/structures parallèles.
- Relier la formation initiale et continue par un cadre de compétences (profils) global.
- Élaborer une stratégie DPC (Développement Professionnel Continu) par une mise à jour systématique des compétences clés que les enseignants doivent maîtriser.
- Aligner la formation des enseignants avec les programmes de l'école fondamentale, l'évaluation et l'assurance qualité.
- Mener des études de faisabilité, des audits et des études de base pour évaluer les capacités existantes et d'identifier les apports de développement.
- Surveiller et évaluer les systèmes pour améliorer la planification, la mise en œuvre, la responsabilisation et la communication.
- Créer un système d'accréditation et une convention de primes de rendement pour soutenir la mise en œuvre du cadre de DPC.
- Développer une stratégie de communication et des ressources humaines pour les acteurs clés au niveau national, régional, provincial, communal et niveau scolaire.

3 Analyse de l'intervention

3.1 Contexte

3.1.1 Evolution du contexte

Le projet établit un rapport avec le PSDEF (version juin 2009) ce qui permet d'enrichir et de contribuer à la mise en œuvre de ce dernier en permettant d'établir des synergies et des opportunités d'harmonisation.

L'allongement de la scolarité primaire devrait conduire à une transformation des filières de formations (organisation de l'enseignement fondamental, organisation du post primaire et de la formation des enseignants). Au regard de cette prolongation de l'enseignement de base, beaucoup de questions demeurent sans réponse pour le moment concernant la matérialisation de cette réforme (qui impliquera également une actualisation du PSDEF - attendu mars 2012) : la structure (les cycles), objectifs, finalités de curricula, formation des enseignants, manuels scolaires, formes d'évaluation ?

De manière générale, si on veut se placer dans la perspective d'une vision globale, la détermination des programmes de formation des élèves dans l'école fondamentale (les profils de sortie) constitue **un préalable** à une formation pertinente des enseignants. Le(s) profil(s) des enseignants de l'école fondamentale est/sont encore à définir :

- Un seul profil pour les niveaux 1 à 9 ?
- 2 profils ?
 - Un enseignant pour le primaire (1 à 6)
 - Un enseignant pour le post primaire (7-8-9)
- 3 profils ?
 - 1-2-3 (LP2 : instituteur adjoint)
 - 4-5-6 (N4 ou D6+1 : Instituteur)
 - 7-8-9 (ENS, IPA premier cycle)

Le projet focalise la formation sur les Lycées Pédagogiques, ce qui est judicieux quand on sait que les finalistes de cette filière se consacrent effectivement à la pratique de l'enseignement dans le primaire contrairement aux finalistes des Ecoles Normales qui s'orientent facilement à l'enseignement supérieur (quittant ainsi la pratique de l'enseignement au primaire). Cependant cette option de concentration sur les LP limite les possibilités d'embrasser toute la gamme des voies d'accès à l'exercice de l'enseignement dans l'école fondamentale qui

comprend le primaire (6 ans) et le cycle inférieur du secondaire (3 ans). Il est difficile de concevoir un profil unique de l'enseignant de l'école fondamentale. En plus, le niveau de recrutement dans les filières de l'enseignement, surtout dans les LP, est plutôt faible.

Le niveau de recrutement faible et la formation pratique légère sont des inconvénients de cette filière de formation qui reste la plus apte à desservir prioritairement le niveau primaire. Peut-on penser à prolonger la durée de formation ou penser à une formule alternative (année d'insertion : alternance école – terrain ou stage probatoire avant la titularisation) ?

3.1.2 Ancrage institutionnel

Score: **Approprié**

L'ancrage du projet se fait au sein de la Direction Générale Bureaux Pédagogiques (DGPB), avec la possibilité de déléguer certaines activités vers le Bureau d'Etudes des Programmes de l'Enseignement de Base (BEPEB), le Bureau d'Etudes des Programmes de l'Enseignement Secondaire (BEPES), la Direction Administrative et Financière ainsi que le Bureau de la Planification et la Cellule de Gestion de Marchés Publics.

Il y aura besoin d'un cadre de concertation pour axer la formation initiale sur les programmes cibles à réaliser (voie pertinente vers la professionnalisation et la spécialisation). Le BEPEB en charge des programmes du primaire devra communiquer avec le primaire **et** avec les LP et EN qui forment les futurs enseignants du primaire, et qui relèvent du BEPES. Le BEPES en charge des programmes du secondaire devra communiquer avec les établissements d'enseignement secondaire **et** avec les établissements de formation des futurs enseignants du secondaire (IPA, ENS, Facultés) qui relèvent de l'enseignement supérieur.

3.1.3 Modalités d'exécution

Score: **Approprié**

Conformément au cadre légal et aux responsabilités administratives le MEBSEMFPFA a désigné un Directeur d'Intervention qui assure la direction, la supervision et le contrôle direct et permanent de l'exécution des prestations pour le compte de la partie burundaise.

La CTB a désigné un Délégué à la cogestion qui assure le conseil, la supervision et le contrôle régulier de l'exécution des prestations pour le compte de la partie belge.

La structure Mixte de Concertation Locale a été nommée. La SMCL est composée des représentants :

- du Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération : M. l'Ambassadeur **Zacharie Gahutu**, président
- du Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique : à nommer
- du Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation MEBSEMFPFA : à nommer
- de la CTB : M. **Hervé Corbel**, Chargé de Programme (délégué du Représentant Résidant)

La SMCL a invitée, en qualité d'observateur ou d'expert sans droit de vote :

- M. **Filip de Maesschalck**, Premier Secrétaire de la Coopération au Développement, Ambassade de Belgique
- M. **Pascal Mukene**, Directeur d'Intervention projet FIE
- M. **Gert Janssens**, Delco projet FIE

Une première réunion est prévue en mars 2012.

En application de la Convention Générale, la prestation de la coopération (à l'exception des lignes mentionnées en régie) sera exécutée selon les principes de la cogestion : le Burundi est maître d'ouvrage de l'intervention, tandis que la Belgique apporte un soutien technique et financier.

3.1.4 Dynamique « Harmo »

Les faiblesses de la formation initiale et continue font appel à une vision à long terme et durable. Le point de départ crucial serait un/des profil(s) de compétences et un cadre global (unique) pour la formation initiale et continue, puis la conception des modules de formation unique (pour la formation initiale et continue) et des mécanismes/structures de formation flexibles et adaptés aux conditions locales. Réunir la formation initiale et continue assurerait la cohérence, l'uniformité et la qualité de la formation. Des modèles de formation en milieu scolaire soutenu par les matériaux d'apprentissage de qualité et des regroupements scolaires ont le potentiel de réunir la théorie et la pratique, et d'améliorer la qualité de l'enseignement et d'apprentissage dans l'école fondamentale.

Il faudrait mobiliser le MEBSEMFPFA et les PTF sur la conception d'un cadre général. Il y aura plusieurs domaines possibles de partenariat :

- **Matières ciblées (initiation aux sciences)** : Le projet se focalise sur les disciplines : les langues d'enseignement (kirundi, français),

les maths et la psychopédagogie. Il faudrait chercher l'opportunité d'un partenaire pour appuyer les programmes des sciences ou d'initiation aux sciences.

- **Profil de l'enseignant** : si le profil n'est pas unique et que le projet se focalise sur les LP (ou un niveau précis de l'école fondamentale) il faudrait un partenaire pour travailler sur le(s) profil(s) complémentaire(s).
- **La généralisation** des modules de formation de formateurs aux différents centres après la validation
- **L'extension du volet réhabilitation** des infrastructures et équipements est très ambitieux car les écoles de formation pédagogiques sont nombreuses.

Plusieurs bailleurs sont présents dans le secteur de l'éducation et plus spécifiquement dans le domaine de la formation des enseignants. Des synergies seront cherchées auprès des PTF suivants :

- L'UNESCO a lancé son Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA) au Burundi en Juin 2010 (TTISSA toolkit launching). Une étude diagnostique est fait dans le cadre du projet CAPEFA.
- L'UNICEF a apporté un appui pour l'élaboration d'un référentiel des compétences des enseignant(e)s en formation initiale et continue (document finalisé en mai 2010).
- Le projet pilote IFADEM s'appuie sur un dispositif hybride de formation continue qui associe différentes modalités : la formation à distance et en présentiel, des ressources écrites et audio, un tutorat de proximité et une initiation informatique et Internet. Une extension dans 5 provinces supplémentaires est prévue, en incluant l'appui à un lycée pédagogique par province sélectionnée.
- Le projet ELAN (Ecole et Langues Nationales) : Ce projet s'appuie sur les études menées entre 2007 et 2010 dans 6 pays, pilotées conjointement par le MAEE, l'AFD, l'OIF et l'AUF dans le cadre du programme LASCOLAF (Langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental en Afrique sub-saharienne francophone), qui ont montré l'efficacité de l'enseignement bilingue articulant langues africaines et langue française. Cette nouvelle initiative vise à accompagner les pays d'Afrique sub-saharienne francophones à développer une éducation au primaire de qualité et à faciliter l'implantation d'un enseignement bilingue alliant langues

nationales et français pour tous les enfants et en particulier ceux des zones rurales pour remédier à l'échec scolaire dû à la difficulté d'acquisition de la langue française.

- La Banque Mondiale exécute un programme de formation continue à distance pour tous les enseignant(e)s du primaire avec la radio scolaire et le Bureau de l'Education Rural. Une demande de jumelage a été formulé avec une institution internationale spécialisée dans la gestion et le développement du système éducatif. L'objectif principal du jumelage consiste à appuyer le ministère dans la mise en œuvre du PSDEF à travers du renforcement des capacités de gestion et de planification et le développement et la mise en place des stratégies pour améliorer la qualité de l'éducation.
- Une concertation et un partenariat pourraient être envisagés entre le projet et la coopération universitaire (par exemple VLIR et/ou CUD).
- Les projets 'Appui à l'Enseignement Professionnel' et 'Appui à la Formation Professionnelle et Technique' offrent des convergences intéressantes avec le projet de formation initiale, notamment au niveau de méthodes de travail utilisés et l'approche professionnalisante appliquée.
- Le Fonds Commun de l'Education (FCE) finance et renforce tout le secteur d'éducation. Le FCE pourrait financer les éléments de la réforme à généraliser et repris dans le PSDEF.

3.2 Objectif spécifique

3.2.1 Indicateurs

Objectif spécifique: Les compétences professionnelles des enseignant(e)s futurs de l'enseignement fondamental sont améliorées à travers le renforcement du système de formation initiale à partir de 2015.						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
Augmentation du nombre d'enseignant(e)s de l'enseignement fondamental ayant les compétences professionnelles nécessaires à un enseignement fondamental de qualité						
Instauration officielle du nouveau système de formation initiale						

L'étude de base (baseline) n'est pas encore constituée. Il faut d'abord délimiter les domaines d'intervention et les activités.

Les données **quantitatives** générales sont publiées par le Bureau de la Planification de l'Education dans l'annuaire statistique. Il serait important

de renforcer le système d'informations national plutôt que créer un système d'informations ou une base de données isolée pour le seul intérêt du projet.

Les états des lieux et les rapports diagnostiques des initiatives des PTF pourraient contribuer à identifier les pratiques de classe courants et constituer une étude de référence.

La plupart d'élèves au Burundi sont formés par des enseignants ayant une qualification du secondaire supérieur (ou non qualifié). La formation initiale est jugée de mauvaise qualité: cours magistraux, peu de pratique, etc.

La formation continue est également jugée de mauvaise qualité (quelques formations exemplaires exceptées): là où elle existe, elle est souvent jugée ad hoc avec peu de suivi après la formation.

Des analyses de la pédagogie montrent des pratiques de classe plutôt frontale orientées vers la transmission des savoirs et l'apprentissage par cœur. Les pratiques de classe souvent prennent la forme de récitations (exposé, questions, réponses brèves) souvent répétées par toute la classe ou par des élèves individuels.

La pédagogie (et ses répercussions sur la formation) doit être au cœur de la réforme afin d'améliorer la rétention des étudiants, la progression et les résultats/l'apprentissage. Améliorer la qualité de l'interaction est un moyen rentable d'améliorer la qualité de l'éducation de base. Une focalisation sur l'école et la classe est cruciale pour améliorer la qualité de l'enseignement/d'apprentissage. La qualité de l'éducation est dépendante de la qualité des processus pédagogiques en classe

La gestion de la qualité de l'interaction enseignant-élève est l'un des facteurs les plus importants dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement/d'apprentissage, en particulier dans les contextes où les ressources d'apprentissage et de formation des enseignants sont limités. Des indicateurs pertinents seront proposés au cours de l'étude de base et des études initiales de l'intervention.

La récolte et l'analyse adéquate des données **qualitatives** (compétences, performance, pédagogie, ...) spécifique au projet seront effectuées au début des activités de formation (ainsi qu'un suivi régulier dans les centres ciblés. Mener des études de faisabilité, des audits et des études de base pour évaluer les capacités existantes et d'identifier les apports de développement sera fondamental pour améliorer la qualité de l'éducation fondamentale: c.-à-d. aider les enseignants à transformer les exposés/discours magistraux en dialogue constructif/productif.

3.2.2 Analyse des progrès réalisés

Orientations et scénario (à valider)

La dimension de **professionnalisation** du métier de l'enseignant serait une option opérationnelle qui permettrait de relever un des défis principaux du système éducatif : la dévalorisation du métier d'enseignant. La meilleure préservation du métier est le renforcement des compétences professionnelles. Cette professionnalisation de la formation initiale va de pair avec l'accentuation de la formation pédagogique, notamment par l'intensification des stages de responsabilité. La création des écoles d'application auprès des centres de formation des formateurs (, ou l'établissement d'une convention spéciale de parrainage active d'une école d'application dans la proximité des centres de formation), la réduction des effectifs des centres de formation, la baisse du taux d'occupation des salles de classes, la création des opportunités de créativité didactique et pédagogique sont autant d'orientations pouvant soutenir les efforts de professionnalisation. La création des écoles d'application auprès des centres de formation des formateurs n'est pas prévue dans le DTF mais pourrait être ajouté. On pourrait également recourir à une formule de parrainage.

Les programmes de formation des enseignants (du primaire et du secondaire) **ne sont pas directement en rapport avec les contenus des programmes du primaire ou du secondaire** ce qui demande toujours un temps plus ou moins long d'adaptation de l'enseignant dans sa pratique. La formation initiale des enseignants devrait tenir compte de cette dimension pour rendre l'exercice de la profession plus opérationnelle. Le temps réservé à la pratique de la classe est relativement court et léger. L'intensification des stages à responsabilité sous un suivi régulier pourra améliorer sensiblement les compétences professionnelles des futur(e)s enseignant(e)s.

Un grand nombre d'élèves-maîtres **n'est pas encore exercé** sur le terrain à la fin de leurs études (problème de pléthore des effectifs). L'organisation et le suivi des stages sont problématiques : élèves-maître sans encadrement, absence de préparation des stages, encadreurs sans grille d'observation et évaluation.

Le personnel d'encadrement **n'est pas professionnalisé** pour jouer pleinement son rôle : il faudrait un renforcement des capacités des inspecteurs, des conseillers pédagogiques, des DPE, des directeurs et des préfets d'études.

Il faut insister sur

- Le renforcement des capacités professionnelles par l'organisation des **stages pratiques**.
- La mise en relation entre la formation des formateurs et les programmes des **paliers d'exercice futurs** des enseignants en formation initiale, ce qui entraîne une adaptation conséquente du contenu des programmes de formation.
- Le développement des **capacités du personnel d'encadrement** (conseillers pédagogiques, inspecteur à tous les niveaux, les directeurs, les préfets des études (établissement de modules de référence des différents corps d'encadrement)).

Le *scénario* suivant pourrait répondre au besoin (à valider) :

- Focaliser les activités sur les LP et les D6+1.
- Accorder les programmes de formation des enseignants (du primaire et du secondaire) aux contenus des programmes du primaire ou du secondaire et associer des écoles d'application auprès des centres de formation.
- Examiner la possibilité de prolonger la formation initiale au niveau des LP (2 années + 1).
- Examiner les possibilités d'utiliser les modules de formation (initiale) dans le cadre de la formation continue dans le sens de la diffusion de nouveaux programmes expérimentés et validés.
- Concevoir un/des profil(s) de compétences et un cadre global (unique) pour la formation initiale et continue.
- Concevoir des modules de formation unique (pour la formation initiale et continue) et des mécanismes/structures de formation flexibles et adaptés aux conditions locales.
- Concevoir des programmes d'insertion et développement professionnel continu combinant des formations à distance et des réunions face-à-face au niveau de l'école, la classe et du regroupement d'écoles.
- Appuyer la formation et les pratiques de stage par un système des tuteurs/conseillers pédagogiques/inspecteurs zonale
- Les tuteurs sont basés dans les centres/services à une distance raisonnable des écoles.
- Chaque tuteur/formateur organise des ateliers et assure un suivi (observations/feedback) dans leur zone.
- Les inspecteurs assurent un soutien/une supervision et évaluent la qualité et l'efficacité de la mise en œuvre.
- Un Conseil d'accréditation national supervise le code de conduite et la formation professionnelle des enseignants.
- Un système d'accréditation et une convention de primes de rendement pour le DPC et les voies de carrières.
- Une stratégie de communication pour promouvoir et développer la compréhension du cadre de DPC au niveau national, régional,

- provincial, communal et niveau scolaire.
- Stratégie des ressources humaines pour gérer le système au niveau national, régional, provincial, communal et niveau de l'école avec des rôles et des responsabilités clairement indiqués pour chaque niveau.

3.2.3 Risques et hypothèses

Le projet est très ambitieux : il vise un maximum de bénéficiaires (les élèves-maîtres dans les LP et EN), les formateurs de formateurs, les encadreurs des services centraux, l'approvisionnement généralisé en supports pédagogiques, ainsi que le volet infrastructures. En plus, on envisage de renforcer la relation entre la formation initiale et la formation continue. Une priorisation sera nécessaire autant qu'une réflexion sur la généralisation de la réhabilitation des infrastructures.

Risque/Hypothèse (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Stabilité sociale et politique	Moyen	Déstabilisation et perturbation du système éducatif, destruction de l'infrastructure et manque d'enseignants (qualifiés)	Elevé	C
Stabilité de leadership	Moyen	Arrêt ou remise d'innovations et des réformes	Elevé	C
Capacité du Ministère à mobiliser les ressources humaines nécessaires et à les conserver	Moyen	Attrition du personnel (qualifiés) Fonctionnement limité des services au niveau (sous-) national	Elevé	C
Capacité du Ministère à mobiliser les ressources financières nécessaires et à les conserver	Faible	Ressources insuffisantes pour achever/continuer les réformes	Elevé	C
Procédures d'instauration au niveau de l'état rapides et efficaces	Faible	Retarder, reporter, annuler des réformes/activités, etc.	Moyen	B

3.2.4 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficacité	--	Il est encore trop tôt pour évaluer cet aspect
Effizienz	--	Il est encore trop tôt pour évaluer cet aspect
Durabilité	--	Il est encore trop tôt pour évaluer cet aspect
Pertinence	A	Le projet s'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge, est relativement compatible avec les

		engagements en matière d'efficacité de l'aide, et pertinent par rapport aux besoins du groupe cible. La logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.
--	--	--

3.2.5 Impact potentiel

La probabilité que l'objectif spécifique contribue aux objectifs sectoriels et l'impact de l'intervention sont toujours garantis. La recherche internationale montre que l'éducation dans une large mesure dépend de la qualité des enseignants, car ils sont la principale source de connaissances et de compétences. La gestion de la qualité de l'interaction enseignant-élève est l'un des facteurs les plus importants dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement/d'apprentissage, en particulier dans les contextes où les ressources d'apprentissage et de formation des enseignants sont limités. Aider les enseignants à transformer les exposés/discours magistraux en dialogue constructif/productif est fondamental pour améliorer la qualité de l'éducation fondamentale.

3.2.6 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
- Déterminer et expliciter les programmes de formation des élèves dans l'école fondamentale (les profils de sortie)	3.1.1	MEB	Dès que possible
- Valider (ou les cas échéant modifier) les orientations et le scénario proposées	3.1.1 / 3.2.2	SMCL	Q1 2012
- Bien délimiter les domaines d'intervention et déterminer les activités (afin d'éviter des chevauchements et créer des synergies)	3.1.1 / 3.2.2	UGP	Q1 2012
- Relier la formation initiale et continue par un cadre de compétences (profils) global	3.2.2	dialogue sectoriel (GT)	
- Élaborer une stratégie DPC par une mise à jour systématique des compétences clés que les enseignants doivent maîtriser	3.2.2	dialogue sectoriel (GT)	
- Aligner la formation des enseignants avec les programmes de l'école fondamentale, l'évaluation et l'assurance qualité	3.2.2	MEB FIE	
- Mener des études de faisabilité, des audits et des études de base pour évaluer les capacités existantes et identifier les apports de développement	3.2.2	MEB FIE	
- Surveiller et évaluer les systèmes pour améliorer la planification, la mise en œuvre, la responsabilisation et la communication	3.2.2	MEB FIE	

- Créer un système d'accréditation et des primes pour soutenir la mise en œuvre du cadre de DPC	3.2.2	MEB FIE	
- Développer une stratégie de communication et des ressources humaines pour les acteurs clés au niveau national, régional, provincial, communal et niveau scolaire	3.2.2	MEB FIE	

3.3 Résultat 1

3.3.1 Indicateurs

Résultat 1: Le ministère de l'éducation a instauré un cadre institutionnel et financier de la réforme de la formation initiale des enseignants.						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
Validation des documents produits par le projet, approuvés par le ministère de l'éducation, responsable pour ce domaine à partir de 2015						
Les référentiels métiers intègrent la prise en compte de l'environnement et du développement durable						

L'étude de base (baseline) n'est pas encore constituée (voir 3.2.1).

3.3.2 Bilan activités

Activités <i>(Voir lignes directrices pour l'interprétation des scores)</i>	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1 Saisir les réformes du système éducatif qui sont en cours et en projet pour assurer leur cohérence avec la réforme de la formation initiale des enseignants		B			
2 Appui à la définition d'un cadre financier de la formation initiale qui permet d'identifier la composition des coûts et des allocations budgétaires liées à la formation initiale des enseignants					A partir de Q4 2012
3 Appui à l'élaboration des textes techniques pour le cadre légal à développer par le Ministère, qui définissent la sélection des candidats à la formation initiale, le statut des enseignants et leur encadrement, ainsi que la valorisation du métier					A partir de Q4 2012
4 Sensibiliser la société civile et certains publics cibles aux transformations du système éducatif					Activités et programmation à clarifier

3.3.3 Analyse des progrès réalisés

Les documents suivants ont été rédigés dans le cadre d'**activité 1.1**.

- Récapitulatif d'étude diagnostique et des études analytiques ;
- Etats des lieux ;
- Risques, forces et éléments de réflexion ;
- Scénario (à valider).

La direction du projet a participé aux groupes thématiques et plusieurs ateliers du MEBSEMFPFA et les PTF afin de saisir les réformes du système éducatif qui sont en cours et en projet (pour assurer leur cohérence avec la réforme de la formation initiale des enseignants).

Afin de collectionner des informations sur l'évolution du système de formation initiale dans les pays de la CEA, la direction du projet et une délégation des cadres du MEBSEMFPFA ont participé au sommet régional 'Une Education de Qualité pour Tous' à Kigali Rwanda. Les échanges ont inspirés la conception des scénarios et des éléments de réflexion ont été rédigés par les cadres (voir take away lessons et le rapport de l'IRES).

Il faudra rassembler la documentation relative à l'ensemble des domaines de la formation des formateurs : Programmes de formation disciplinaire, formation pédagogique, organisation des stages (LP, N4, FP, ENS, IPA, FPSE), manuels de formation des formateurs, ouvrages de référence, manuels des élèves (primaire et secondaire), guides du maîtres (primaire et secondaire), etc.

Afin de finaliser les scénarios préliminaires et de bien définir les activités du projet, il est important de présenter les scénarios à la réunion SMCL et d'obtenir une base/portage politique pour les orientations. Si non, le projet n'arriverait pas à définir les stratégies et les TDR pour mobiliser l'expertise externe et nationale. Un manque d'orientations stratégiques validées aura des répercussions pour la rédaction des dossiers d'appel d'offres, l'attribution des marchés et le commencement des activités.

Pour les **activités 1.2 et 1.3** il faudra clarifier les contributions des PTF afin d'éviter des chevauchements et de créer des synergies.

L'**activité 1.4** trouvera son compte à concevoir une stratégie de communication pour promouvoir et développer la compréhension du cadre de DPC au niveau national, régional, provincial, communal et niveau scolaire ainsi que développer une stratégie de communication et des ressources humaines pour les acteurs clés au niveau national, régional, provincial, communal et niveau scolaire.

3.3.4 Risques et hypothèses

Risque/Hypothèse (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Procédures de validation au niveau du Ministère de l'Education rapides et efficaces pour répondre aux besoins de l'évolution de la formation initiale des enseignants	Faible	Retarder, reporter, annuler des reformes/activités, etc.	Elevé	C
Changement de conception par les fonctionnaires de la valeur des diplômes comme donnant droit à un statut et un salaire (par rapport aux compétences effectivement maîtrisées)	Faible	L'érosion de la formation initiale et continue Sous-évaluation des programmes non-universitaires	Elevé	C

3.3.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficacité	--	Il est encore trop tôt pour évaluer cet aspect
Efficiences	--	Il est encore trop tôt pour évaluer cet aspect
Durabilité	--	Il est encore trop tôt pour évaluer cet aspect

3.3.6 Exécution budgétaire

Voir annexe 7.3 Rapport "Budget versus Actuels (y – m)".

3.3.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
- Déterminer et expliciter les programmes de formation des élèves dans l'école fondamentale (les profils de sortie)	3.1.1	MEB	Dès que possible
- Valider (ou les cas échéant modifier) les orientations et le scénario proposées	3.2.2 / 3.3.3	SMCL	Q1 2012
- Bien délimiter les domaines d'intervention et déterminer les activités (afin d'éviter des chevauchements et créer des synergies)	3.2.2 / 3.3.3	UGP	Q1 2012
- Renforcer les systèmes/structures (sous-) nationaux plutôt que créer des systèmes/structures parallèles.	3.3.2 / 3.3.3	UGP	durée du projet

3.4 Résultat 2

3.4.1 Indicateurs

Résultat 2: 4 centres de formation sont réhabilités et entretenus en tenant compte des principes de bonne gestion environnemental et leur capacité d'accueil correspond aux besoins actuels et aux projections accordées entre le bailleur et le partenaire.						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
Quatre centres de formation des enseignants sont réhabilités et accessibles en sécurité pour des femmes et des personnes avec des besoins spécifiques à partir de 2014						
La qualité des locaux et équipement assurent une éducation de qualité en tenant compte des effectifs, des projections futures accordées entre le bailleur et le partenaire, des choix pédagogiques et des principes de bonne gestion environnementale						

L'étude de base (baseline) n'est pas encore constituée (voir 3.2.1).

3.4.2 Bilan activités

Activités <i>(Voir lignes directrices pour l'interprétation des scores)</i>	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1 Documenter le dispositif actuel des écoles (tous niveaux confondus), constater les besoins et choisir selon des critères objectifs les 4 écoles (LP) qui bénéficieront de l'appui du projet		B			
2 Préparer la réhabilitation des 4 centres de formation initiale des enseignants					A partir de janvier 2012
3 Réhabiliter les 4 centres de formation ciblés					A partir de Q3 2013
4 Elaborer un dispositif pour faire évoluer progressivement les autres centres dans la réhabilitation de leur établissement afin de répondre aux caractéristiques des approches pédagogiques retenues dans la réforme					Activités et programmation à clarifier

3.4.3 Analyse des progrès réalisés

Le projet envisage d'intervenir dans quatre centres de formation initiale des enseignants (1 par région). Etant donné la diversité des centres de formation existante, il serait opportun d'identifier un centre qui comprend plus d'un modèle de formation des enseignants (N4, LP2, FP) pour bénéficier des personnes ressources des infrastructures facilement disponibles et pour mener à bien certaines investigations. L'existence d'une école d'application dans les parages serait un atout supplémentaire pour les démonstrations pédagogiques nécessaires. La présence d'une école fondamentale ainsi qu'un centre Formation Continue (comme l'IFADEM) serait un atout. La réhabilitation concernerait le niveau de

formation retenu.

Dans le volet réhabilitation, il serait intéressant de voir s'il y a moyen de mettre en place une des infrastructures pour une exploitation intensive des approches méthodologiques actives, matériels audiovisuels pour assurer un feed-back pertinent des activités en rapport avec la pratique de la classe.

Les critères objectifs (pour identifier les 4 centres qui bénéficieront de l'appui du projet) ont été identifiés mais restent à valider par la SMCL. Sans validation le projet n'arrivera pas à identifier les centres et de rédiger les TDR pour sélectionner le bureau d'études. Un manque d'orientations stratégiques validées aura des répercussions pour la rédaction des dossiers d'appel d'offres, l'attribution des marchés et le commencement des activités.

La généralisation du volet réhabilitation des infrastructures et équipements est très ambitieux car les centres (écoles de formation pédagogiques) sont nombreux. Une réflexion approfondie s'impose du fait que les instituts de formation sont plutôt des filières pédagogique situées dans des lycées. Il ne s'agit pas des instituts spécialisés.

3.4.4 Risques et hypothèses

Risque/Hypothèse (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Augmentation des prix de la construction dans une économie instable	Moyen	Ruptures de contrat à cause de l'augmentation des coûts pendant l'exécution Mise en œuvre partielle à cause des contraintes budgétaires Pas d'extension du modèle/des activités à d'autres centres	Moyen	B
Visite de suivi sans contraintes majeures (sécurité) dans les centres de formation	Faible	Risque de mauvaise qualité à cause d'un suivi irrégulier	Moyen	B

3.4.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficacité	--	Il est encore trop tôt pour évaluer cet aspect
Efficience	--	Il est encore trop tôt pour évaluer cet aspect
Durabilité	--	Il est encore trop tôt pour évaluer cet aspect

3.4.6 Exécution budgétaire

Voir annexe 7.3 Rapport “Budget versus Actuels (y – m)”.

3.4.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
- Valider (ou les cas échéant modifier) les orientations et le scénario proposées	3.2.2 / 3.4.3	SMCL	Q1 2012
- Bien délimiter les domaines d'intervention et déterminer les activités (afin d'éviter des chevauchements et créer des synergies)	3.2.2 / 3.4.3	UGP	Q1 2012
- Identifier les conditions et les budgets nécessaires pour faire évoluer les autres centres dans la réhabilitation de leur établissement.	3.4.3	MEB - FCE	A partir de Q2 2014

3.5 Résultat 3

3.5.1 Indicateurs

Résultat 3: Les ressources pédagogiques des disciplines de mathématiques, kirundi, français et psychopédagogie sont disponibles et accessibles (aux enseignant et élèves-maîtres) dans tous les centres de formation.						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
Programmes produits et testés disponibles et accessible aux formateurs et élèves-maîtres à partir de 2014						
Manuels des élèves et des enseignants produits et testés non stigmatisant (femmes/hommes, personnes avec un handicap et VIH/SIDA), disponibles dans les centres de formation aux formateurs et élèves-maîtres et abordant les questions environnementales à partir de 2014						

L'étude de base (baseline) n'est pas encore constituée (voir 3.2.1).

3.5.2 Bilan activités

Activités <i>(Voir lignes directrices pour l'interprétation des scores)</i>	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1 Inventorier les ressources pédagogiques des 4 centres et compléter les ressources existantes					A partir de janvier 2012 et 2013
2 Concevoir, tester et valider les nouveaux programmes et manuels d'accompagnement des formateurs pour les 4 disciplines ciblées par le projet de la formation initiale					A partir de Q4 2012
3 Reproduire et diffuser les ressources pédagogiques nouvellement conçues					A partir de Q1 2013
4 Elaborer et mettre en œuvre un dispositif pour la gestion des ressources pédagogiques					A partir de Q3 2013

3.5.3 Analyse des progrès réalisés

Avant de concevoir, tester et valider les nouveaux programmes et manuels d'accompagnement il faudra réfléchir sur un/des profil(s) de compétences et un cadre global (unique) pour la formation initiale et continue. En effet, l'activité 4.6 (élaborer des propositions pour une meilleure intégration de la formation initiale et de la formation continue) serait le point de départ. La formation initiale et la formation continue devraient être reliées par un cadre de compétences (profils) global.

Dans ce cadre les acteurs doivent bien réfléchir sur l'étendue du projet : est-ce que on s'oriente plutôt au pilotage d'une formation initiale/continue reformulée où à la généralisation (d'une partie) de la formation initiale des enseignant(e)s de l'enseignement fondamentale ? Dans tous les cas il faudra s'orienter vers une approche qui met l'apprenant au centre, qui

développe l'interactivité et qui renforce remarquablement les compétences de la pratique de la classe pour développer le professionnalisme.

3.5.4 Risques et hypothèses

Risque/Hypothèse (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Sécurité des personnes assurée dans toutes les provinces concernées	Elevé	Mise en œuvre partielle/incomplète Retarder, reporter, annuler les activités	Faible	B
Groupes de conception stables et bien formés	Moyen	Attrition/rotation des membres à une mauvaise influence sur la qualité des productions, la logique interne et la cohérence	Moyen	B
Ressources accessibles à tous les formateurs du centre et enseignants formés motivés pour les utiliser	Moyen	La non-utilisation des ressources pédagogiques ou le manque d'accès au matériel ne contribue pas à une formation initiale de qualité	Moyen	B

3.5.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficacité	--	Il est encore trop tôt pour évaluer cet aspect
Efficienc	--	Il est encore trop tôt pour évaluer cet aspect
Durabilité	--	Il est encore trop tôt pour évaluer cet aspect

3.5.6 Exécution budgétaire

Voir annexe 7.3 Rapport "Budget versus Actuels (y – m)".

3.5.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
- Déterminer et expliciter les programmes de formation des élèves dans l'école fondamentale (les profils de sortie)	3.1.1	MEB	Dès que possible
- Valider (ou les cas échéant modifier) les orientations et le scénario proposées	3.2.2 / 3.5.3	SMCL	Q1 2012
- Bien délimiter les domaines d'intervention et déterminer les activités (afin d'éviter des chevauchements et créer des synergies)	3.2.2 / 3.5.3	UGP	Q1 2012

3.6 Résultat 4

3.6.1 Indicateurs

Résultat 4: Les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre de la formation initiale des enseignants sont compétentes.						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
90% des formateurs de formateurs impliqués dans le projet sont formés dans les disciplines visées, ont les compétences identifiées pour former en respectant un code de déontologie professionnelle à partir de 2014						
90% des formateurs d'enseignants sont formés dans les disciplines visées, ont les compétences identifiées pour former en respectant un code de déontologie professionnelle à partir de 2014						
90% des élèves-maîtres sont formés dans les centres ciblés, ont les compétences identifiées pour enseigner les 3 disciplines visées (Kirundi, Français, Mathématiques) en respectant un code de déontologie professionnelle (intégrant les dimensions liées aux droits de l'enfant, à l'approche genre, à la santé, à l'environnement) à partir de 2016						

L'étude de base (baseline) n'est pas encore constituée (voir 3.2.1).

3.6.2 Bilan activités

Activités <i>(Voir lignes directrices pour l'interprétation des scores)</i>	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1 Concevoir, tester et valider un dispositif de formation des formateurs des enseignants					A partir de Q4 2012
2 Former les formateurs de formateurs					A partir de Q3 2013
3 Former les formateurs des enseignants					A partir de Q3 2014
4 Mettre en œuvre un dispositif de validation de compétences acquises lors de la formation					A partir de Q4 2012
5 Elaborer une méthode d'insertion des enseignants nouvellement formés par le nouveau système de formation initiale des enseignants qui favorise la transmission et l'application de la pédagogie active					A partir de Q4 2012
6 Elaborer des propositions pour une meilleure intégration de la formation initiale reformulée et de la formation continue					A partir de Q4 2012

3.6.3 Analyse des progrès réalisés

Voir 3.5.3.

3.6.4 Risques et hypothèses

Risque/Hypothèse (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Manuels développés dans les délais prévus	Moyen	Les manuels ne sont pas disponibles dans les délais du projet : le projet ne pourra pas organiser les formations pour les bénéficiaires	Moyen	B
Fiabilité des données récoltées pour organiser les formations	Elevé	Problèmes administratives (budget, paiement) et logistiques (distribution)	Faible	A
Gestion par les Directeurs des centres de formation de leur rôle de gestionnaire administratif et pédagogique	Moyen	Un soutien inadéquat pour les réformes et un manque d'orientation/appui/suivi pour les enseignants	Elevé	C
Recyclage et formation valorisants pour la carrière du bénéficiaire	Faible	Manque de motivation et faible qualité de l'éducation	Elevé	C
Maîtrise suffisante du français par les formateurs	Elevé	Maîtrise insuffisante des disciplines à cause de la faible maîtrise de la langue d'enseignement (par les formateurs et les élèves-maîtres)	Elevé	D
Minimum de motivation, de stabilité et de disponibilité des personnels éducatifs	Moyen	Un manque d'engagement et de stabilité ne conduira pas à des changements	Elevé	C
Prise en compte des périodes chômées, des remplacements si les formations ont lieu pendant les périodes de court	Moyen	Le cours normal des leçons et la régularité du calendrier scolaire sont perturbé(e)s	Moyen	B

3.6.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficacité	--	Il est encore trop tôt pour évaluer cet aspect
Efficienc	--	Il est encore trop tôt pour évaluer cet aspect
Durabilité	--	Il est encore trop tôt pour évaluer cet aspect

3.6.6 Exécution budgétaire

Voir annexe 7.3 Rapport "Budget versus Actuels (y – m)".

3.6.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
- Déterminer et expliciter les programmes de formation des élèves dans l'école fondamentale (les profils de sortie)	3.1.1	MEB	Dès que possible
- Valider (ou les cas échéant modifier) les orientations et le scénario proposées	3.2.2 / 3.5.3	SMCL	Q1 2012
- Bien délimiter les domaines d'intervention et déterminer les activités (afin d'éviter des chevauchements et créer des synergies)	3.2.2 / 3.5.3	UGP	Q1 2012
- La pédagogie (et ses répercussions sur la formation) doit être au cœur de la réforme afin d'améliorer la rétention des étudiants, la progression et les résultats/l'apprentissage. Une focalisation sur l'école et de la classe est cruciale pour améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. La qualité de l'éducation est dépendante de la qualité des processus pédagogiques en classe	3.2.2 / 3.5.3	dialogue sectoriel (GT)	

4 Thèmes Transversaux

4.1 Genre

Le projet envisage des mesures spécifiques liées au « genre », notamment:

- collaborer activement avec les points focaux genre au ministère de l'enseignement ;
- renforcer les capacités des enseignants de l'enseignement fondamental par un appui significatif aux élèves de lycées pédagogiques (population féminine : 56%) ;
- valoriser le métier d'enseignant(e) de l'école fondamentale : la majorité des enseignants sont des femmes ;
- prendre en compte les aspects genre pendant l'élaboration d'un statut des enseignant(e)s de l'enseignement de base, les propositions de procédures et les instruments d'identification des candidats enseignants ;
- sélectionner des formateurs de formateurs, formateurs d'enseignants et gestionnaires, tenant compte des objectifs définis dans la loi burundaise qui stipule qu'au moins 30 % des participants devront être du sexe féminin ;
- stimuler la prise de conscience aux aspects de 'genres' par leur intégration dans les programmes, les curriculums et les manuels, et pendant les formations ;
- conscientiser sur les bonnes approches d'égalité des chances entre filles et garçons, les mécanismes pour renforcer la participation des filles à l'éducation de base et les mesures pour diminuer l'abandon des filles par l'intégration de ces aspects dans les programmes de formation des enseignants et des élèves-maîtres ;
- rendre disponibles des toilettes et des dortoirs séparés pour garçons et filles ;
- assurer une accessibilité des établissements à réhabiliter/construire pour les femmes en toute sécurité ;
- assurer une accessibilité des établissements à réhabiliter/construire pour les personnes avec un handicap ;
- prendre en compte l'accessibilité des écoles (à distance réduite) lors de choix des centres à réhabiliter.

4.2 Environnement

La question de l'environnement sera abordée à deux niveaux dans cette intervention : d'une part, l'introduction de l'environnement comme thème de formation pour les enseignants et formateurs ; d'autre part, la prise en compte de critères écologiques pour la construction de bâtiments et pour le choix des équipements scolaires.

Les actions suivantes sont envisagées :

L'environnement comme thème de formation et d'enseignement :

- intégration de la prise de conscience aux aspects de l'environnement dans les programmes, les curriculums et les manuels ;
- intégration des aspects de l'environnement dans les formations.

L'environnement dans les constructions scolaires :

- encouragement à l'utilisation des BTC/BTC (briques de terre comprimée/stabilisée), à partir de déchets naturels pour la réhabilitation des 4 centres, afin de réduire l'utilisation des briques de terre cuite, dont la production requiert de la chaleur en grande quantité et d'ainsi réduire la consommation de grandes quantités de bois ;
- utilisation des matériaux locaux et vérification de la qualité écologique des matériaux utilisés ;
- promotion de la production locale des matériaux nécessaires aux constructions et équipements scolaires, en ayant recours, autant que possible, aux écoles techniques et professionnels formés dans cette matière ;
- identification des possibilités et des bonnes pratiques appliquées pour introduire et promouvoir des innovations technologiques comme l'énergie solaire, la récupération d'eau de pluie et la préparation de nourriture évitant au maximum l'utilisation de charbon de bois ;

4.3 VIH / SIDA

Le Burundi s'est fixé l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien comme des objectifs en matière de lutte contre le HIV/SIDA. Dans le milieu de l'enseignement, une unité sectorielle de lutte contre le SIDA (USLS) a été mise en place et est fonctionnelle avec un plan d'action sectoriel axé sur les 4 activités principales suivantes réalisables dans toutes les structures d'enseignement :

- Intégration de la lutte contre le VIH/SIDA dans les curriculums ;
- Prévention du VIH/SIDA par des actions de sensibilisation ;
- Prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA, et réduction de son impact ;
- Renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

Le projet s'inscrit dans cette politique et mènera concrètement les actions suivantes :

- intégration de la lutte contre le HIV/SIDA dans les programmes, les curriculums et manuels à développer ;
- recherche active vers une synergie avec des interventions d'autres acteurs nationaux et/ou internationaux afin d'organiser des actions de sensibilisation lors de la formation des enseignants, la formation des élèves dans les lycées pédagogiques, la formation d'encadrement et la formation des gestionnaires ;
- mise à disposition des données, des contacts vers lesquels les personnes concernées peuvent se diriger pour avoir des informations/échanges concernant VIH/SIDA ;
- collaboration active avec le point focal au niveau du Ministère de la Santé.

4.4 Droits de l'Enfant

Par le renforcement des compétences professionnelles des enseignants, le projet envisagera d'améliorer la qualité de l'éducation de base et de préserver ainsi un des droits fondamentaux des enfants : l'accès à une éducation gratuite et de qualité.

Une action spécifique à ce niveau est recommandée lors de l'élaboration du statut d'enseignant(e)s notamment par l'inclusion des références aux engagements pris par le gouvernement dans le cadre du respect des droits des enfants et les conventions et protocoles signés.

4.5 Les thèmes transversaux comme critère de suivi et d'évaluation

La prise en compte adéquate des thèmes transversaux sera mentionnée comme élément du suivi et de l'évaluation de l'intervention. Des indicateurs pertinents seront proposés au cours de la ligne de base et des études initiales de l'intervention.

5 Décisions prises par la SMCL & Suivi

Une première réunion SMCL est prévue en mars 2012.

Décisions	Source	Acteur	Timing de décision	État

6 Leçons Apprises

Leçons apprises	Public cible
Pas (encore) applicable	

7 Annexes

7.1 Cadre Logique

7.2 Activités M&E

7.3 Rapport “Budget versus actuels (y – m)”

7.4 Bénéficiaires

7.5 Planification opérationnelle Q1-2012

7 Annexes

7.1 Cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
OG	<p><u>Objectif général:</u></p> <p>Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement du Burundi</p>			Garantie minimum de paix, de sécurité et de stabilité
OS	<p><u>Objectif spécifique :</u></p> <p>Les compétences professionnelles des futurs enseignant(e)s de l'enseignement fondamental dans les disciplines de mathématiques, kirundi, français et psychopédagogie sont améliorées à travers le renforcement du système de formation initiale à partir de 2015.</p>	<p>- Augmentation du nombre d'enseignant(e)s de l'enseignement fondamental ayant les compétences professionnelles nécessaires à un enseignement fondamental de qualité</p> <p>- Instauration officielle du nouveau système de formation initiale</p>	<p>- Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'enseignement des métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation (chiffres de planification et rapports d'évaluation)</p> <p>- Textes légaux approuvés pour réglementer la réforme de la formation initiale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Stabilité sociale et politique - Stabilité de leadership - Capacité du Ministère à mobiliser les ressources humaines nécessaires et à les conserver - Capacité du Ministère à mobiliser les ressources financières nécessaires et à les conserver - Procédures d'instauration au niveau de l'état rapides et efficaces

R 1	<p><u>Résultat 1 :</u></p> <p>Le Ministère de l'Education a instauré un cadre institutionnel et financier de la réforme de la formation initiale des enseignants.</p>	<p>Validation des documents produits par le projet, approuvés par le ministère de l'éducation, responsable pour ce domaine à partir de 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des textes légaux pour régler la réforme - plans de carrière valorisant le métier d'enseignant - référentiels de métier des enseignants, des compétences, de formation et outils pédagogiques produits - cartographie des établissements de formation initiale sur l'ensemble du territoire - plan d'action pour les infrastructures en matière de formation des enseignants - analyse des lignes budgétaires de la formation initiale des enseignants - analyse des lignes budgétaires des salaires et les coûts de la formation initiale en fonction de l'accroissement de la population scolaire - dispositifs d'ensemble des outils de sensibilisation élaborés et fonctionnels - Les référentiels métier intègrent la prise en compte de l'environnement et du développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Education : PV de validation de documents produits - PV des réceptions et discussions avec le partenaire des documents produits pour la validation technique - Informations radio et documents de présentation de la réforme - PV des réunions du UGP, SMLC, comité de pilotage - Rapports annuels de projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Procédures de validation au niveau du Ministère de l'Education rapides et efficaces pour répondre aux besoins de l'évolution de la formation initiale des enseignants - Changement de conception par les fonctionnaires de la valeur des diplômes comme donnant droit à un statut et un salaire (par rapport aux compétences effectivement maîtrisées)
-----	---	---	--	---

R 2	<p><u>Résultat 2:</u></p> <p>4 centres de formation sont réhabilités en tenant compte des principes de bonne gestion environnementale et leur capacité d'accueil correspondent aux besoins actuels et aux projections accordées entre le bailleur et le partenaire.</p>	<p>Quatre centres de formation des enseignants sont réhabilités et accessibles en sécurité pour des femmes et des personnes avec des besoins spécifiques à partir de 2014.</p> <p>La qualité des locaux et équipement assurent une éducation de qualité en tenant compte des effectifs, des projections futures accordées entre le bailleur et le partenaire, des choix pédagogiques et des principes de bonne gestion environnementale.³⁵</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Certification de réception des infrastructures réhabilitées - Visites sur terrain - Photos 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des prix de la construction dans une économie instable - Visite de suivi sans contraintes majeures (sécurité) dans les centres de formation
-----	---	---	--	---

³⁵ Les indicateurs seront plus précisés dans une étude base-line ou les critères pédagogiques seront plus définis.

<p>R 3</p>	<p><u>Résultat 3:</u> Les ressources pédagogiques des disciplines de mathématiques, kirundi, français et psychopédagogie sont disponibles et accessibles (aux formateurs et les élèves-maîtres) dans tous les centres de formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes produits et testés disponibles et accessible aux formateurs et élèves-maîtres à partir de 2014 - Manuels des élèves et des enseignants produits et testés non stigmatisant (femmes/hommes, personnes avec un handicap et VIH/Sida), disponibles dans les centres de formation aux formateurs et élèves-maîtres et abordant les questions environnementales à partir de 2014 	<ul style="list-style-type: none"> - PV de réception des ressources pédagogiques fournies - Compte-rendu des informations/formations dans les groupes de conception du matériel pédagogique (manuels) par des spécialistes de l'approche genre, environnement, santé - Visite sur terrain - Photos - Les manuels et les programmes -Les entretiens avec les gestionnaires, les formateurs et les élèves-maîtres 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité des personnes assurée dans toutes les provinces concernées - Groupes de conception stables et bien formés - Ressources accessibles à tous les formateurs du centre et enseignants formés motivés pour les utiliser
-------------------	---	---	---	---

<p>R 4</p>	<p><u>Résultat 4:</u> Les ressources humaines nécessaires à la mise en oeuvre de la formation initiale des enseignants sont renforcées et sont compétentes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 90 % des formateurs de formateurs impliqués dans le projet sont formés dans les disciplines visées, ont les compétences identifiées pour former en respectant un code de déontologie professionnelle à partir de 2014 - 90 % des formateurs d'enseignants sont formés dans les disciplines visées ont les compétences identifiées pour former en respectant un code de déontologie professionnelle à partir de 2014 - 90 % des élèves-maîtres sont formés dans les centres ciblés, ont les compétences identifiées pour enseigner dans les 3 disciplines visées (Kirundi, Français, Mathématiques) en respectant un code de déontologie professionnelle (intégrant les dimensions liées aux droits de l'enfant, à l'approche genre, à la santé, à l'environnement) à partir de 2015. 	<ul style="list-style-type: none"> - Listes de présences - Nombre de certificats délivrés à des femmes et des hommes et à des personnes avec un handicap - Portfolio des formateurs de formateurs complété - Portfolio des formateurs d'enseignants complété - Portfolio des élèves-maîtres complété - Code de déontologie professionnelle de l'enseignant affiché dans les salles de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Manuels développés dans les délais prévus - Fiabilité des données récoltées pour organiser les formations - Gestion par les Directeurs des centres de formation de leur rôle de gestionnaire administratif et pédagogique - Recyclage et formation valorisants pour la carrière du bénéficiaire - Maîtrise suffisante du français par les formateurs - Minimum de motivation, de stabilité et de disponibilité des personnels éducatifs - Prise en compte des périodes chômées, des remplacements si les formations ont lieu pendant les périodes de cours
-------------------	---	--	---	--

	Activités pour atteindre le Résultat 1	Moyens	Contribution belge
R 1	<p><u>Résultat 1 :</u></p> <p>Le Ministère de l'Education a instauré un cadre institutionnel et financier de la réforme de la formation initiale des enseignants.</p>		
A 1.1	<p>A 1.1. Saisir les réformes du système éducatif qui sont en cours et en projet pour assurer leur cohérence avec la réforme de la formation initiale des enseignants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la définition du profil de sortie de l'élève après 9 ans de l'enseignement de base (réflexion sur le temps scolaire, la politique de l'enseignement des langues, l'intégration des dimensions des droits des enfants, des femmes, des personnes avec un handicap, du VIH/SIDA et les modalités d'évaluation) - Participer à l'élaboration de programme de l'enseignement fondamental (réflexion sur la politique des langues, sur les modalités d'évaluation des élèves et l'intégration des dimensions des droits des enfants, des femmes, des personnes avec un handicap, du VIH/SIDA) - Documenter le passage à l'enseignement de base (6 vers 9 ans) - Mettre en place un système d'informations à destination des sortants (hommes, femmes, personnes avec un handicap) sur les différents débouchés de la formation générale, technique et professionnelle - Participer à l'analyse de l'organigramme adéquat dans l'école fondamentale (directeurs, administrateurs, gestionnaires, ...) - Participer à la mise en place d'une cellule d'inspection : analyse du rôle des inspecteurs et des encadreurs pour faciliter la transformation des pratiques d'enseignement/apprentissage des enseignants dans les classes - Participer à l'identification de la fonction de conseillers d'orientation (maîtrisant les différents débouchés et capables de communiquer avec les différents intervenants (élèves, parents, enseignants, autres écoles) - Collectionner des informations sur l'évolution du système de formation initiale dans les pays de la EAC dans le cadre de l'harmonisation des systèmes éducatifs au sein des pays partenaires de le EAC - Financer des recherches-actions pour collecter des informations sur les effets de la réforme par les acteurs de terrain, pour garantir, assurer une validation scientifique des productions réalisées. - Constituer une base de données (des enseignants en formation initiale, y compris dans l'approche genre et besoins spécifiques) et collecter les information dans les différents phases du projet. 		

A 1.2	<p>A 1.2. Appui à la définition d'un cadre financier de la formation initiale qui permet d'identifier la composition des coûts et des allocations budgétaires liées à la formation initiale des enseignants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'identification des améliorations aux lignes budgétaires de la formation des enseignants dans le budget, dans le Fonds Commun Education et dans les projets des partenaires - Identifier les coûts directs et indirects liés à la formation initiale (en fonction des choix des filières de formation initiale) - Analyser l'impact budgétaire des salaires et des coûts récurrents à la formation initiale en fonction de l'accroissement de population scolaire (obligatoire) jusqu'au 2015 		
A 1.3	<p>A 1.3 – Appui à l'élaboration des textes techniques pour le cadre légal à développer par le Ministère, qui définissent la sélection des candidats à la formation initiale, le statut des enseignants et leur encadrement, ainsi que la valorisation du métier.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventorier et analyser les textes officiels actuels - Appui à l'élaboration de procédures et les instruments pour identifier les candidats enseignants : <ul style="list-style-type: none"> -Préciser les modalités d'accès à la formation (profil d'entrée, nombre d'enseignants à former) -Participer à l'élaboration des textes officiels pour l'accès à la formation -Participer à l'élaboration un dispositif de sélection des candidats - Appui à élaboration des textes pour un statut commun aux formateurs d'enseignants (formateurs dans les institutions de formation) en fonction du profil de métier et du profil de compétences et renforcer la transversalité dans la formation des enseignants (modalités de recrutement, de formation et de carrière particulière pour les formateurs) - Appui à l'élaboration des textes d'un statut pour les autres intervenants de la formation initiale : encadrement sur le terrain, en situation de stage, ... - Appui à l'élaboration des textes pour un statut des enseignants de l'enseignement fondamental: <ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'élaboration d'un statut des enseignants de l'enseignement de base et unifier le statut pour les enseignants de l'enseignement de base (certification de la formation initiale et continue) - Appui à l'élaboration d'un profil d'entrée dans le métier par niveau (quel profil pour l'enseignant du primaire et du 1er cycle du secondaire ?) - Appui à l'élaboration de modalités de stabilisation des enseignant(e)s - Appui à l'élaboration des voies de carrière <ul style="list-style-type: none"> - Analyser une modularisation de la formation continue liée aux voies de carrières et à la certification des formations - Participer à rendre visible la réforme auprès la société civile et aider à la valorisation du métier, à une conception de l'apprentissage orienté vers des résultats (et dépasser la logique de l'échec) - Validation technique et politique des propositions des textes techniques réalisée en cours de projet. 		

A 1.4	<p>A 1.4 Sensibiliser la société civile et des certains publics cibles sur les transformations du système éducatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer des propositions de communication, de dispositifs de communication impliquant tous les partenaires de l'éducation pour informer sur la réforme de la formation initiale - Participer à rendre visible la réforme auprès la société civile et aider à la valorisation du métier, à une conception de l'apprentissage orienté vers des résultats (et dépasser la logique de l'échec) - Concevoir un document synthèse sur la réforme de la formation initiale des enseignants (avec un groupe interdisciplinaire) pour certains publics cibles - Identifier les canaux de distribution en fonction des publics visés (parents, jeunes à orienter, ...) - Diffuser le document de synthèse (radio, affichage) 		
--------------	--	--	--

	Activités pour atteindre le Résultat 2	Moyens	Contribution belge
	<p><u>Résultat 2:</u></p> <p>4 centres de formation ciblées sont réhabilités et entretenus en tenant compte des principes de bonne gestion environnemental et leur capacité d'accueil correspond aux besoins actuels et aux projections accordées entre le bailleur et le partenaire.</p>		Coûts en Euros
A 2.1	<p>A 2.1. Documenter le dispositif actuel des écoles (tous niveaux confondus), constater les besoins et choisir selon des critères objectifs les 4 écoles qui bénéficieront de l'appui du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer une carte des établissements existants (analyse des capacités d'accueil, y compris pour les personnes avec un handicap) et des besoins en centres de formation selon les provinces - Analyser les priorités en matière d'infrastructures en fonction des choix pédagogiques, en fonction des réformes en fonction des besoins du système (nombre d'enseignants à former) et en fonction es besoins spécifiques liés à la prise en compte des thèmes transversaux : genre, handicap, environnement et VIH/SIDA. 		
A 2.2	<p>A 2.2 Préparer la réhabilitation des 4 centres de formation initiale des enseignants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser la situation des centres dans les provinces ciblées et analyser les coûts de réhabilitation pour un centre adapté au contexte burundais et aux besoins des approches pédagogiques sélectionnées (y compris la prise en compte les ressources disponibles localement, le respect de l'approche genre, les respect des droits des enfants, des personnes avec un handicap) - Développer un plan général de l'implantation des bâtiments et de leur fonctionnalité pour les centres ciblés (en respectant le développement durable, la sécurité pour les femmes en matière d'accès et l'accessibilité pour des personnes avec un handicap) 		

<p>A.2.3</p>	<p>A.2.3 Réhabiliter les 4 centres de formation ciblés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter et adapter les salles de classe existantes dans les 4 centres identifiés aux besoins des approches pédagogiques sélectionnées - Construire les locaux additionnels pour répondre aux effectifs, aux choix pédagogiques y compris un centre de documentation - Equiper les salles de classe (bancs et tables, armoires, panneaux d'exposition, tableau ou peinture de haute qualité,...) - Assurer les conditions de vie dans les centres (sanitaires, accès à l'eau, électricité, besoins spécifiques...) 		
<p>A.2.4</p>	<p>A.2.4 Elaborer un dispositif des conditions pour faire évoluer progressivement les autres centres dans la réhabilitation de leur établissement pour répondre aux caractéristiques des approches pédagogiques retenues dans la réforme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un dispositif des conditions pour faire évoluer progressivement les autres centres dans la réhabilitation de leur établissement pour répondre aux caractéristiques des approches pédagogiques retenues dans la réforme de la formation initiale. - Proposer des plans d'actions en matière d'infrastructure conformes au PSDEF à partir de 2014 (PSDEF à actualiser en fonction des nouvelles données, des orientations politiques actuelles) 		

	Activités pour atteindre le Résultat 3	Moyens	Contribution belge
R 3	<p><u>Résultat 3:</u></p> <p>Les ressources pédagogiques des disciplines de mathématiques, kirundr, français et psychopédagogie sont disponibles et accessibles (aux enseignants et les élèves-maîtres) dans tous les centres de formation.</p>		Coûts en Euros
A 3.1	<p>A 3.1 Inventorier les ressources pédagogiques des 4 centres et compléter les ressources existantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventorier et analyser les ressources (programmes, manuels des élèves et des enseignants) disponibles et utilisées dans l'enseignement primaire et du secondaire 1er cycle - Rendre disponibles dans les centres de formation ciblés, les ressources nécessaires (programmes, manuels des élèves et des enseignants) - Inventorier et rendre disponibles dans les centres de formation ciblés, les outils pédagogiques supplémentaires (dictionnaires, cartes, affiches,) 		
A 3.2	<p>A 3.2 Concevoir, tester et valider les nouveaux programmes et manuels d'accompagnement des enseignants, pour les 4 disciplines ciblées par le projet de la formation initiale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les disciplines prioritaires pour les premiers programmes de formation (au moins trois : Kirundi, mathématiques et français), déterminer les disciplines associées à la psychopédagogie - Constituer les groupes de travail de conception des programmes de formation et d'accompagnement (expertise internationale, nationale et locale) pour les 3 disciplines visées et la psychopédagogie - Encadrer le travail de conception, le processus d'expérimentation et de validation scientifique - Concevoir, tester et valider les outils professionnels des enseignants (analyse de pratiques de classe, portfolio) - Concevoir, tester et valider les dispositifs d'évaluation de la formation des enseignants (encadrement) et rendre disponible le portfolio de développement professionnel (formateurs de formateurs et formateurs d'enseignants) 		
A 3.3	<p>A 3.3 Reproduire et diffuser les ressources pédagogiques nouvellement conçues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins par centre ciblés - Organiser la production et la dotation des centres de formation ciblés - Organiser la production et la dotation aux formateurs d'enseignants durant le regroupement de formation des formateurs 		

A 3.4	A 3.4 Elaborer et mettre en œuvre un dispositif pour la gestion des ressources pédagogiques - Identifier un gestionnaire et un système simple de gestion des ressources pédagogiques - Former le gestionnaire au système de gestion sélectionné		
--------------	---	--	--

	Activités pour atteindre le Résultat 4	Moyens	Contribution belge
R 4	<p><u>Résultat 4:</u></p> <p>Les ressources humaines nécessaires à la mise en oeuvre de la formation initiale des enseignants sont compétentes.</p>		Coûts en Euros
A 4.1	<p>A 4.1 Concevoir, tester et valider un dispositif de formation des formateurs des enseignants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et valider les référentiels de métier, de compétences et de formation des formateurs (pour les enseignants du primaire et du 1er cycle du secondaire) - Concevoir les modules de formation adéquats à la réforme de la formation des enseignants - Mettre en œuvre un dispositif de validation de compétences acquises lors de formation (portfolio) - Expérimenter le processus de formation avec le groupe cible (formateurs des centres ciblés) - Finaliser les modules de formation et les faire valider - Finaliser les modules de formation et les faire valider - Généraliser la formation (à l'ensemble des formateurs des enseignants) : formation disciplinaire (exclusivement pour les formateurs des disciplines ciblées) et transversale (pour tous les formateurs) 		
A 4.2	<p>A 4.2 Former les formateurs des formateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier le groupe de formateurs des formateurs, notamment sur base d'une approche genre spécifique - Former des formateurs des formateurs - Accompagner les « formés » dans leurs pratiques de formation et aider à résoudre les problèmes rencontrés 		
A 4.3	<p>A 4.3 Former les formateurs des enseignants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier des lieux de formation (regroupement) en veillant à leur accessibilité pour tous les participants - Identifier les formateurs et les rendre disponibles pour effectuer la mise en oeuvre des dispositifs de formation sur le terrain - Organiser la formation des formateurs des enseignants 		

A 4.4	<p>A 4.4 Mettre en œuvre un dispositif de validation de compétences acquises lors de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir, tester et valider les portfolios de développement professionnel pour les formateurs de formateurs et les formateurs d'enseignants - Concevoir, tester et valider le dispositif de suivi des portfolios - Elaborer des dispositifs de valorisation du portfolio de développement professionnel 		
A 4.5	<p>A.4.5 Elaborer une méthode d'insertion des enseignants nouvellement formulés par le nouveau système de formation initiale des enseignants qui favorise la transmission et l'application de la pédagogie active.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la prise de fonction des enseignants nouvellement formés dans les conditions actuelles du système d'encadrement et les systèmes d'évaluation du personnel d'encadrement - Identifier un dispositif d'intégration des jeunes enseignants formés dans la vie professionnelle pour leur permettre de poursuivre des changements de pratiques adéquates et favoriser le transfert auprès des autres enseignants - Elaborer un dispositif de formation pour les directions des écoles de l'enseignement de base pour accueillir, accompagner et assurer un suivi efficace des jeunes enseignants (nouvellement formés) - Validation technique et politique des dispositifs réalisées en cours de projet 		
A 4.6	<p>A 4.6 Elaborer des propositions pour une meilleure intégration de la formation initiale reformulé et de la formation continue.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cibler les informations utiles pour la formation les enseignants sur le terrain - Concevoir une proposition pour des modules de formation continue 		

Annex 7.2 Activités M&E

2.1 Baseline study

Pas applicable

2.2 MTR

Pas applicable

2.3 Backstopping

Pas applicable

2.4 SMCL

Pas applicable

2.5 Activités M&E niveau projet

Pas applicable

2.6 Autres

Pas applicable

Budget vs Actuals (Year to Date) of BDI0905711

Project Title : **Formation initiale des enseignants de l'enseignement primaire et secondaire et de la formation professionnelle.**

Budget Version: **C01**

Currency : **EUR**

YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start - 2011	Expenses 2012	Total	Balance	% Exec
A COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES ENSEIGNANT(E)S SONT			5.072.550,00	220,78	0,00	220,78	5.072.329,22	0%
01 Cadre institutionnel et financier de la réforme définie			401.600,00	136,00	0,00	136,00	401.464,00	0%
01 Constituer une base de données / collecter des informations		REGIE	120.000,00	136,00	0,00	136,00	119.864,00	0%
02 Définir et proposer un cadre financier et institutionnel		REGIE	201.600,00	0,00	0,00	0,00	201.600,00	0%
03 Sensibiliser et communiquer sur les transformations du système		COGES	15.000,00	0,00	0,00	0,00	15.000,00	0%
04 Services TIC		REGIE	65.000,00	0,00	0,00	0,00	65.000,00	0%
02 Centres de formation ciblés réhabilités, équipés et extension			1.329.100,00	0,00	0,00	0,00	1.329.100,00	0%
01 Préparation, réhabilitation/construction centres ciblés		REGIE	75.500,00	0,00	0,00	0,00	75.500,00	0%
02 Equipe technique au service d'infrastructure		REGIE	203.600,00	0,00	0,00	0,00	203.600,00	0%
03 Réhabilitation / construction centres ciblés		COGES	1.050.000,00	0,00	0,00	0,00	1.050.000,00	0%
03 Centres de formation cibles équipés en ressources			829.650,00	0,00	0,00	0,00	829.650,00	0%
01 Compléter les ressources pédagogiques existants		COGES	50.000,00	0,00	0,00	0,00	50.000,00	0%
02 Concevoir, tester et valider les programmes et manuels(4		REGIE	570.000,00	0,00	0,00	0,00	570.000,00	0%
03 Reproduire et diffuser ressources pédagogiques		COGES	169.250,00	0,00	0,00	0,00	169.250,00	0%
04 Gestion des ressources pédagogiques		COGES	22.400,00	0,00	0,00	0,00	22.400,00	0%
05 Validation technique et politique		COGES	18.000,00	0,00	0,00	0,00	18.000,00	0%
04 Les ressources humaines déterminées et renforcées			2.512.200,00	84,78	0,00	84,78	2.512.115,22	0%
01 Concevoir, tester, valider des dispositifs de formations et		REGIE	537.600,00	0,00	0,00	0,00	537.600,00	0%
02 Former les formateurs		COGES	72.000,00	84,78	0,00	84,78	71.915,22	0%
03 Former les formateurs des enseignants		COGES	1.560.000,00	0,00	0,00	0,00	1.560.000,00	0%
04 Validation des compétences acquises		COGES	72.000,00	0,00	0,00	0,00	72.000,00	0%
05 Fonds du support technique au service de programmes		REGIE	270.600,00	0,00	0,00	0,00	270.600,00	0%
		REGIE	3.971.350,00	119.335,81	0,00	119.335,81	3.852.014,19	3%
		COGEST	3.028.650,00	84,78	0,00	84,78	3.028.565,22	0%
		TOTAL	7.000.000,00	119.420,59	0,00	119.420,59	6.880.579,41	2%



Budget vs Actuals (Year to Date) of BDI0905711

Project Title : **Formation initiale des enseignants de l'enseignement primaire et secondaire et de la formation professionnelle.**

Budget Version: **C01**

Currency : **EUR**

YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start - 2011	Expenses 2012	Total	Balance	% Exec
Z MOYENS GÉNÉRAUX			1.927.450,00	119.199,81	0,00	119.199,81	1.808.250,19	6%
01 Frais de personnel			1.404.400,00	108.569,71	0,00	108.569,71	1.295.830,29	8%
01 Assistant technique - Coordinateur programme		REGIE	900.000,00	67.675,46	0,00	67.675,46	832.324,54	8%
02 Equipe d' appui admin/fin (RAF et gestionnaire)		REGIE	355.000,00	40.894,25	0,00	40.894,25	314.105,75	12%
03 Directeur national		REGIE	21.000,00	0,00	0,00	0,00	21.000,00	0%
04 Equipe locale (personnel)		REGIE	128.400,00	0,00	0,00	0,00	128.400,00	0%
02 Investissements			162.050,00	7.073,79	0,00	7.073,79	154.976,21	4%
01 Véhicules		REGIE	90.000,00	0,00	0,00	0,00	90.000,00	0%
02 Fournitures et équipements bureau		REGIE	30.000,00	0,00	0,00	0,00	30.000,00	0%
03 Equipement IT		REGIE	30.000,00	7.019,10	0,00	7.019,10	22.980,90	23%
04 Aménagements du bureau		REGIE	12.050,00	54,69	0,00	54,69	11.995,31	0%
03 Frais de fonctionnement			210.000,00	3.556,31	0,00	3.556,31	206.443,69	2%
01 Services et frais de maintenance des véhicules		REGIE	24.000,00	0,00	0,00	0,00	24.000,00	0%
02 Frais de fonctionnement des véhicules		REGIE	54.000,00	2.518,56	0,00	2.518,56	51.481,44	5%
03 Télécommunications		REGIE	30.000,00	91,02	0,00	91,02	29.908,98	0%
04 Fournitures et fonctionnement de bureau		REGIE	60.000,00	22,11	0,00	22,11	59.977,89	0%
05 Missions UGP		REGIE	30.000,00	924,62	0,00	924,62	29.075,38	3%
06 Formation		REGIE	6.000,00	0,00	0,00	0,00	6.000,00	0%
07 Autres frais de fonctionnement		REGIE	6.000,00	0,00	0,00	0,00	6.000,00	0%
04 Audit et Suivi et Evaluation			151.000,00	0,00	0,00	0,00	151.000,00	0%
01 Frais de suivi et évaluation		REGIE	100.000,00	0,00	0,00	0,00	100.000,00	0%
02 Audit		REGIE	36.000,00	0,00	0,00	0,00	36.000,00	0%
		REGIE	3.971.350,00	119.335,81	0,00	119.335,81	3.852.014,19	3%
		COGEST	3.028.650,00	84,78	0,00	84,78	3.028.565,22	0%
		TOTAL	7.000.000,00	119.420,59	0,00	119.420,59	6.880.579,41	2%



Budget vs Actuals (Year to Date) of BDI0905711

Project Title : **Formation initiale des enseignants de l'enseignement primaire et secondaire et de la formation professionnelle.**

Budget Version: **C01**

Currency : **EUR**

YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start - 2011	Expenses 2012	Total	Balance	% Exec
03 Backstopping		REGIE	15.000,00	0,00	0,00	0,00	15.000,00	0%

REGIE	3.971.350,00	119.335,81	0,00	119.335,81	3.852.014,19	3%
COGEST	3.028.650,00	84,78	0,00	84,78	3.028.565,22	0%
TOTAL	7.000.000,00	119.420,59	0,00	119.420,59	6.880.579,41	2%



Annex 7.4 Bénéficiaires

Pas applicable

Activités: actions telles que reprises dans le cadre logique de l'intervention (par résultat ou par composante) et figurant de manière identique en FIT

Tâches/Sous-activités : actions spécifiques à mettre en œuvre par le projet pour chaque 'Activité' dans la période donnée (voir exemples pour niveau de détail)

Timing des tâches

X	tâche/sous-activité prévue dans le mois en question
DAO	DAO à élaborer pour un marché public
CNT	Contrat à élaborer (MP, contrat de travail...)
ATT	Attribution d'un marché public est prévue
REP	Réception provisoire d'une fourniture/travail est prévue
RED	Réception définitive d'une fourniture/travail est prévue
PV	Procès Verbal à élaborer
RAP	Rapport à rédiger
...	

Responsable : la personne qui est responsable pour la bonne exécution de la tâche/sous-activité (le responsable 'final' sera toujours la direction d'intervention)

Etat d'exécution cfr Qn-1 (PREP/COURS/FIN/ANNUL): indique le stade d'exécution de la tâche/sous-activité (en PREParation, en COURS, FINalisée, ANNULée) comparé à ce qui était prévu en Qn-1

Commentaires/Risques liés à la tâche/sous-activité: explicite les risques et/ou raisons de retard de l'exécution de la tâche/sous-activité (à développer davantage dans la partie narrative si nécessaire)

PUB	publication
EXP	prestation de l'expertise
FIN	finalisation de la sous activité
COM	Commande
DC	Demande de Cotation
prep	preparation
pns	procédure négociée sans publication
ATI	Assistant Technique Infrastructure

PLANIFICATION OPERATIONNELLE DES ACTIVITES Qn

(situation du: 5 février / 5 mai / 20 août / 5 novembre)

Activités	Tâches/Sous-activités	Timing des tâches/sous-activités												Responsable	Etat d'exécution cfr Qn-1 (PREP/COURS/FIN/ANNUL)	Commentaires/Risques liés à la tâche/sous-activité	
		m1	m2	m3	m4	m5	m6	m7	m8	m9	m10	m11	m12				
RESULTAT 1^(*) : Le Ministère de l'Education à instauré un cadre institutionnel et financier de la réforme de la formation initiale des enseignants.																	
A1.1. Saisir les réformes du système éducatif qui sont en cours et en projet																	
	• Participer à la définition du profil de sortie de l'élève après 9 ans de l'enseignement de base	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	DI / DELCO			
	- ...																
	• Participer à l'élaboration de programme de l'enseignement fondamental	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	DI / DELCO			
	- ...																
	• Documenter le passage à l'enseignement de base (6 vers 9 ans)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	DI / DELCO			
	- ...																
	• Mettre en place un système d'informations à destination des sortants sur les différents débouchés de la formation générale, technique et professionnelle														activité à clarifier		
	- ...																
	• Participer à l'analyse de l'organigramme adéquat dans l'école fondamentale	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	DI / DELCO			
	- ...																
	• Participer à la mise en place d'une cellule d'inspection	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	DI / DELCO			
	- ...																
	• Participer à l'identification de la fonction de conseillers d'orientation	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	DI / DELCO			
	- ...																
	• Collectionner des informations sur l'évolution du système de formation initiale dans les pays de la CEA	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	DI / DELCO			
	- ...																
	• Financer des recherches-actions														à partir de 2012 / 2013		
	- ...																
	• Constituer une base de données et collecter les information dans les différents phases du projet.													DI / DELCO			
	- Analyser les données existantes et les besoin du système (et du projet)	x															
	- Identifier les indicateurs à utiliser/perfectionner/introduire	x															
	- Développer les TdR pour l'expertise externe	x												DI / DELCO			
	- Identifier et mobiliser l'expertise nationale		x											DI / DELCO			
	- Préparer le dossier MP		x	x										DELCO / GMP	à partir de février 2012		
	- Periode de delai (passation du marché)				x	x	x	x	x								
	- ...																
A1.2. Appui à la définition d'un cadre financier de la formation initiale																	
	- analyser les besoins, définir la stratégie et sélectionner les zones d'intervention	x												DI / DELCO			
	- Développer les TdR pour l'expertise externe	x												DI / DELCO			
	- Identifier et mobiliser l'expertise nationale		x											DI / DELCO			
	- Préparer le dossier MP		x	x										DELCO /GMP	à partir de février 2012		
	- Periode de delai (passation du marché)				x	x	x	x	x								
	- ...																
	• Identifier et proposer des améliorations aux lignes budgétaires de la formation des enseignants										x	x	x	Expertise	à partir de Q4 2012		
	- ...																
	• Identifier les coûts directs et indirects liés à la formation initiale (en fonction des choix des filières de formation initiale)										x	x	x	Expertise	à partir de Q4 2012		
	- ...																
	• Analyser l'impact budgétaire des salaires et des coûts récurrents à la formation initiale										x	x	x	Expertise	à partir de Q4 2012		
	- ...																
A1.3. Appui à l'élaboration des textes techniques pour le cadre légal																	
	- analyser les besoins, définir la stratégie et sélectionner les zones d'intervention	x												DI / DELCO			
	- Développer les TdR pour l'expertise externe	x												DI / DELCO			
	- Identifier et mobiliser l'expertise nationale		x											DI / DELCO			

<ul style="list-style-type: none"> - Préparer le dossier MP - Période de délai (passation du marché) - ... • Inventorier et analyser les textes officiels actuels - ... • Elaborer les propositions de procédures et les instruments pour identifier les candidats enseignants - ... • Appui à l'élaboration des textes pour un statut commun aux formateurs d'enseignants et renforcer la transversalité dans la formation des enseignants - ... • Appui à l'élaboration des textes d'un statut pour les autres intervenants de la formation initiale : encadrement sur le terrain, en situation de stage, ... - ... • Appui à l'élaboration de modalités de stabilisation des enseignant(e)s - ... • Appui à l'élaboration des textes pour un statut des enseignants/profil d'entrée de - ... • Appui à l'élaboration de modalités de stabilisation des enseignant(e)s - ... • Appui à l'élaboration des voies de carrière - ... • Validation technique et politique des propositions des textes techniques réalisée - ... 		x	x		x	x									DELCO / GMP		à partir de février 2012
															DI / DELCO		
															Expertise		
															Expertise		à partir de Q4 2012
															Expertise		à partir de Q4 2012
															Expertise		à partir de Q4 2012
															Expertise		à partir de Q4 2012
															Expertise		à partir de Q4 2012
															Expertise		à partir de Q4 2012
A1.4. Sensibiliser la société civile et des certains publics cibles sur les transformations du système éducatif																	activité à clarifier
<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer des propositions de communication informer sur la réforme de la formation initiale - ... • Participer à rendre visible la réforme auprès la société civile et aider à la valorisation du métier - ... • Concevoir un document synthèse sur la réforme de la formation initiale des enseignants - ... • Identifier les canaux de distribution en fonction des publics visés - ... • Diffuser le document de synthèse (radio, affichage) - ... 																	
RESULTAT 2 : 4 centres de formation ciblés par le projet sont réhabilités et entretenus.																	
A2.1. Documenter le dispositif actuel des écoles, constater les besoins et choisir selon des critères objectifs les 4 écoles qui bénéficieront de l'appui du projet																	
<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une carte des établissements existants et des besoins en centres de formation - ... • Analyser les priorités en matière d'infrastructures en fonction des choix pédagogiques, en fonction des réformes, en fonction des besoins du système (nombre d'enseignants à former) - ... 	x	x													DI / DELCO		
	x	x													DI / DELCO		
A2.2. Préparer la réhabilitation de 4 centres de formation initiale des enseignants																	
<ul style="list-style-type: none"> - clarifier le(s) profil(s) des instituts de formation - analyser les besoins, définir la stratégie et sélectionner les zones d'intervention - Développer les TdR pour l'expertise externe (bureau d'études) - Identifier et mobiliser l'expertise nationale - Préparer le dossier MP (bureau d'études) - Période de délai (passation du marché) - Etude(s) et propositions - ... 	x	x													DI / DELCO DI / DELCO DELCO / ATI DI / DELCO ATI / GMP		à partir de janvier 2012 à partir de février 2012
			x	x											Expertise		à partir de Q3 2012

